

PARTI INTÉGRITÉ MONTRÉAL

États financiers

Le 31 décembre 2014

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3
Bilan	5
État des résultats	6
État de l'évolution des actifs nets	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9-10
Renseignements supplémentaires	11-12

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Parti Intégrité Montréal,

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Parti Intégrité Montréal, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014, et l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Parti Intégrité Montréal au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Langis Landry
Comptable professionnel agréé

Langis Landry, CPA

Le 22 mars 2015
Chicoutimi (Québec)

PARTI INTÉGRITÉ MONTRÉAL

BILAN

au 31 décembre 2014

	2014	2013
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	1 185 \$	255 \$
Débiteurs	-	115
	1 185	370
	1 185 \$	370 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs	57 \$	- \$
	57	-
	57	-
ACTIFS NETS		
Actifs nets non affectés	1 128	370
	1 128	370
	1 185 \$	370 \$

Au nom des membres :



22 MARS 2015

Représentant officiel

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers

PARTI INTÉGRITÉ MONTRÉAL
ÉTAT DES RÉSULTATS
exercice terminé le 31 décembre 2014

	2014	2013
Produits		
Contributions de 100 \$ ou plus (Nombre de donateurs : 3 en 2014; 28 en 2013)	900 \$	6 315 \$
Contributions de moins de 100 \$ (Nombre de donateurs : 20 en 2014; 57 en 2013)	275	2 366
Remboursement par la municipalité, des dépenses électorales	5 266	-
Remboursement par la municipalité, des frais de vérification	3 000	-
Transfert reçu du Directeur général des élections du Québec	-	10 549
	9 441	19 230
Charges		
Photos	-	100
Frais de vérification	3 000	-
Publicité	5 266	18 616
Frais de bureau, poste	153	-
Intérêts sur emprunt	57	-
Frais bancaires	207	144
	8 683	18 860
Excédent des produits sur les charges	758 \$	370 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers

PARTI INTÉGRITÉ MONTRÉAL

État de l'évolution des actifs nets

exercice terminé le 31 décembre 2014

	Non affectés	2014	2013
Solde au début	370 \$	370 \$	- \$
Excédent des produits sur les charges	758	758	370
Solde à la fin	1 128 \$	1 128 \$	370 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers

PARTI INTÉGRITÉ MONTRÉAL
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
exercice terminé le 31 décembre 2014

	2014	2013
Activités de fonctionnement		
Résultant net de l'exercice	758 \$	370 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	172	(115)
	930	255
Activités d'investissement		
	-	-
Activités de financement		
Remboursement d'emprunt	(7 100)	-
Emprunt	7 100	-
	-	-
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	930	255
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	255	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1 185 \$	255 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	1 185 \$	255 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers

PARTI INTÉGRITÉ MONTRÉAL
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
le 31 décembre 2014

Le Parti Intégrité Montréal a été autorisé par le Directeur général des élections, en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* le 30 septembre 2013.

1. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le Parti applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de comptabilité des Comptables Professionnels Agréés du Canada (CPA).

Comptabilisation des produits

Le Parti Intégrité Montréal applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice en cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif au cours de l'exercice.

Les droits d'adhésion sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les revenus d'activités sont comptabilisés dans l'exercice où l'activité a lieu.

L'allocation du Directeur général des élections du Québec est comptabilisée à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elle se rapporte.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Parti évalue initialement ses actifs et ses passifs à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

PARTI INTÉGRITÉ MONTRÉAL
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
le 31 décembre 2014

1. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de Parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le positif et le négatif.

2. CONTRIBUTIONS

	Argent		Biens et services		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	2014	2013
De 100 \$ ou plus (section 1)	3	900 \$	0	- \$	900 \$	6 315 \$
De moins de 100 \$	20	275	0	-	275	2 366
	23	1 175 \$	0	- \$	1 175 \$	8 681 \$

PARTI INTÉGRITÉ MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 décembre 2014

SECTION 1 : LISTE DES ÉLECTEURS DONT LE TOTAL EST DE 100 \$ ET PLUS

Nom et prénom de l'électeur (par ordre)	Adresse du domicile (No, rue, app., ville et code)	Date	Reçu No	Montant
Brûlé Michel	4048 rue Drolet, Montréal, H2T2G5	12-22	650262	300 \$
Canuel Serge	6325 Ave de Repentigny, Montréal, H1M 2H1	12-22	650263	300
Wang Jade	6325 Ave de Repentigny, Montréal, H1M 2H1	12-22	650264	300
				900 \$

SECTION 2 : EMPRUNTS

Nom, prénom et adresse du prêteur	Date de l'emprunt	Taux	Solde au début	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	Intérêts payés dans l'exercice
Brûlé Michel 4048 rue Drolet, Montréal, H2T 2G5	2014-11-22	5%	- \$	7 100 \$	7 100 \$	- \$	57 \$

**SECTION 3 : ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS OÙ SONT DÉPOSÉES LES SOMMES
RECUEILLIES**

Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement (No, rue, ville et code)	No du compte
Caisse Desjardins de l'Est du Plateau	1350, rue Gilford, Montreal, H2J 1R7	482664

PARTI INTÉGRITÉ MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 décembre 2014

SECTION 4 : CONCILIATION DES REÇUS

No de série de reçues (ventilés par livret) De : À :		Quantités de reçues					
		A Non utilisés et détenues en début de période	B Obtenus au cours de la période	C Délivrés à des donateurs par le représentant officiel ou un soliciteur	D Abîmés ou annulés (détail ci- dessous)	E Perdus	F Non utilisé et détenus à la fin de la période
644091	944100	3	-	-	-	-	3
644101	644010	3	-	-	-	-	3
650231	650240	10		10			-
650241	650250	7	-	-	-	-	7
650251	650260	-	10	9	1	-	-
650261	650270	-	10	4	-	-	6
		23	20	23	1	-	19

Numéros de séries de reçus abîmées ou annulée : 650253



ACCUSÉ DE RÉCEPTION

An English version of this form is available on request

Instructions au trésorier :

– s'assurer que la section « déclaration » est remplie et signée par l'agent officiel; soit dans le cas du Rapport de dépenses électorales d'un parti politique autorisé, soit dans le cas des Rapports d'un candidat indépendant autorisé

– s'assurer que le rapport financier est signé et daté par le représentant officiel et, dans le cas d'un parti politique, s'assurer qu'il est accompagné du rapport du vérificateur lorsque les recettes recueillies excèdent 5 000\$

Nous accusons réception des documents suivants :

☐ **Rapports d'un candidat indépendant autorisé**

☐ Copie des reçus délivrés

☐ Factures, reçus, chèques ou autres pièces justificatives

☐ **Rapport de dépenses électorales d'un parti politique autorisé**

☐ Factures, reçus, chèques ou autres pièces justificatives

☒ **Rapport financier en date du**

☐ **Rapport de dépenses d'un intervenant particulier**

☐ **Autres documents :**

Date du scrutin

An	Mois	Jour

Date du scrutin

An	Mois	Jour

Date du scrutin

An	Mois	Jour

Nom du candidat indépendant ou du parti

Intégrité Montréal

Nom du représentant officiel, de l'agent officiel ou de l'intervenant particulier

François Gauthier

Municipalité

Montréal

Nom en majuscules

Jean-Michel Amant

Signature

[Signature]

Date de réception

An	Mois	Jour